

École Élémentaire d'YMERAY

1- Inscriptions des futurs élèves à la mairie

Elles devront se faire du 22 avril au 7 mai.

Documents nécessaires à l'inscription : pages parents et enfants du **livret de famille** + pages vaccination (DTpolio) du **cahier de santé** + **justificatif de domicile** + **pièce d'identité** d'un responsable légal.

La mairie vous remettra ensuite un certificat d'inscription qui vous permettra d'effectuer l'admission à l'école.

La mairie envoie également une copie du certificat d'inscription et du dossier d'inscription à la directrice de l'école.

N.B. : L'inscription à la garderie et au restaurant scolaire se fait également auprès de la mairie.

2- Admissions des futurs élèves à l'école

Elles se feront sur rendez-vous **du 14 au 31 mai**

à 17h00, 17h30 ou 18h00

suite à l'établissement du certificat d'inscription par la mairie.

La présence de l'enfant est nécessaire. Le rendez-vous dure environ 20 minutes.

Merci de **prendre rendez-vous** auprès de la directrice, Mme CUSSEAU :

- *par téléphone* : au 02.37.31.08.94 ou 07.89.40.50.54
- *par mail* : ec-elem-ymeray-28@ac-orleans-tours.fr
- *par l'intermédiaire du cahier de liaison d'un enfant de la fratrie déjà scolarisé à l'école d'Ymeray.*